

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT NOTARIAL INTERNE Année 2025-2026				
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens	
SEMESTRE 3				
UE 1 DROIT DE LA FAMILLE				
Droit international privé des personnes et de la famille	20	15	Nature des épreuves : 3 Epreuves écrites de 4 heures chacune EPREUVES DE RATTRAPAGE (SECONDE SESSION) : UN ORAL PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT	
Procédure civile et familiale	10			
Actualité en droit patrimonial de la famille et ingénierie	20			
Conseil en gestion de patrimoine	10			
Droit patrimonial de la famille	30			
Liquidations matrimoniales et successorales	10			
UE 2 DROITS DES OBLIGATIONS				
Droit et pratique des obligations (cours commun avec Dt Notarial international)	20	8		
Droit et pratique des avants contrats (cours commun avec Dt Notarial international)	20			
UE 3 DROIT DES BIENS				
Droit des biens	20	7		
Droit de la publicité foncière (cours commun avec Dt Notarial internationales)	10			
TOTAL SEMESTRE 3	170 H	30		
SEMESTRE 4				
UE1 DROIT IMMOBILIER ET FISCALITE				
Droit de la construction (commun Dt Notarial International)	20	8	Les UE 1 ET 2 font l'objet d'une épreuve de GRAND ORAL devant le jury L'UE Langue fait l'objet d'un Oral ou d'un Ecrit L'UE Professionnalisation fait l'objet d'une soutenance et questions à la suite du Grand Oral	
Droit de l'urbanisme (commun Dt Notarial International)	20			
Droit des collectivités territoriales	10			
Fiscalité notariale immobilière (commun Dt Notarial International)	20			
UE2 DROIT DES AFFAIRES ET PROFESSIONNEL				
Droit des sociétés	20	8		
Droit international privé des affaires	10			
Déontologie notariale et droit de la responsabilité professionnelle (commun Dt Notarial International)	10			
UE PROFESSIONALISATION				
Mémoire et soutenance		13		
UE MAITRISE D'UNE LANGUE ETRANGERE				
Anglais	10	1		
TOTAL SEMESTRE 4	120H	30		

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.